

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2023

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES POUR LES ANNÉES 2023 À 2027 - (N° 1675)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 67

présenté par

M. Philippe Brun, M. Baptiste, M. Mickaël Bouloux, Mme Pires Beaune, Mme Rabault,
 M. Aviragnet, Mme Battistel, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Echaniz,
 M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli,
 Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, M. Bertrand Petit, M. Bertrand Petit, Mme Pic,
 M. Potier, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Thomin, Mme Untermaier,
 M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe
 Nupes)

ARTICLE 12

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés Socialistes et apparentés vise à supprimer la fixation pluri-annuelle des plafonds de crédits alloués aux missions du budget général de l'Etat.

En effet, si l'évolution positive sur bien des lignes peut laisser penser à une évolution positive des moyens, dès qu'on prend en compte l'inflation (en utilisant les prévisions du gouvernement, dont on sait qu'elles sont conservatrices), nombre de ces trajectoires révèlent la cure d'austérité prévue.

Crédits de paiement	Loi de finances pour 2023 (format 2024)	2024 (article)	2024 (indexé)	Différence	2
Action extérieure de l'État	3.1	3.3	3.3	0.0	3
Administration générale et territoriale de l'État	3.5	3.9	3.7	0.2	4
Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	3.6	4.5	3.8	0.7	4

Aide publique au développement	5.9	5.9	6.2	-0.3	6
Anciens combattants. mémoire et liens avec la Nation	1.9	1.9	2.0	-0.1	1
Cohésion des territoires	17.9	19.4	18.8	0.6	1
Conseil et contrôle de l'État	0.7	0.7	0.7	0.0	0
Crédits non répartis	1.2	0.5	1.3	-0.8	0
Culture	3.5	3.7	3.7	0.0	3
Défense	43.9	47.2	46.1	1.1	5
Direction de l'action du Gouvernement	0.9	1	0.9	0.1	1
Écologie. développement et mobilité durables	35.7	20.7	37.4	-16.7	2
– dont Programme 345 « Service public de l'énergie » et indemnité exceptionnelle carburant	21.7	5.5	22.8	-17.3	9
– hors Programme 345 et indemnité exceptionnelle carburant	14	15.2	14.7	0.5	1
Économie	7.7	4.1	8.1	-4.0	3
Engagements financiers de l'État*	61.2	60.8	64.2	-3.4	6
Enseignement scolaire	60.3	64.2	63.3	0.9	6
Gestion des finances publiques	8	8.3	8.4	-0.1	8
Immigration. asile et intégration	2	2.2	2.1	0.1	2
Investir pour la France de 2030	6.1	7.7	6.4	1.3	8
Justice	9.6	10.1	10.1	0.0	1
Médias. livre et industries culturelles	0.7	0.7	0.7	0.0	0
Outre-mer	2.5	2.6	2.6	0.0	2
Plan de relance	4.4	1.4	4.6	-3.2	0
Pouvoirs publics	1.1	1.1	1.2	-0.1	1
Recherche et enseignement supérieur	30.6	31.6	32.1	-0.5	3
Régimes sociaux et de retraite	6.2	6.2	6.5	-0.3	6
Relations avec les collectivités territoriales	4.5	4.3	4.7	-0.4	4
– dont dispositifs exceptionnels	0.4	0.1	0.4	-0.3	0
– hors dispositifs exceptionnels	4.1	4.2	4.3	-0.1	4
Santé	3.4	2.3	3.6	-1.3	1
– dont Programme 379 « Compensation à la Sécurité sociale du coût des dons de vaccins à des pays tiers et versement des recettes de la Facilité pour la relance et la résilience »	1.9	0.9	2.0	-1.1	0
– dont autres programmes	1.4	1.4	1.5	-0.1	1
Sécurités	16.1	16.5	16.9	-0.4	1
Solidarité. insertion et égalité des chances	29.4	30.7	30.8	-0.1	3
Sport. jeunesse et vie associative	1.8	1.8	1.9	-0.1	1
Transformation et fonction publiques	1.1	1.1	1.2	-0.1	0
Travail et emploi	20.7	22.4	21.7	0.7	2

